

# IMPÔT SUR LES REVENUS ET LE CAPITAL – 2/2

## PRÉCONISATIONS

(suite)

- Il faudrait créer un impôt « citoyen », sur la citoyenneté. Cela créerait une recette supplémentaire et éviterait que E. Macron soit perçu comme le « président des riches ».
- En créant un impôt citoyen pour les français à l'étranger, on lutte contre l'évasion fiscale. Le risque est l'abandon de nationalité. Toutefois, on devrait avoir confiance en ces avantages que confère la nationalité française.
- Les exonérations de ceux qui travaillent dans les organisations internationales sont-elles justes ?
- Les Français résidant à l'étranger échappent aux droits de succession, ils doivent être imposés en France.

### ➤ **Rendre plus juste la fiscalité du capital**

- La taxe foncière devrait également être soumise à la progressivité.
- L'impôt sur les successions doit être revu car il crée trop de déterminisme. La succession pesait 50% du capital détenu dans les années 70, en 2050, compte tenu de la trajectoire, il pourrait peser pour 90%.
- Concernant, l'ISF / IFI : on devrait vérifier si les assujettis ont joué le jeu et créer des pénalités pour ceux qui n'ont pas réinvesti dans l'économie française.

### ➤ **Autres idées**

- Pour assurer une meilleure rentrée d'impôt, il faut s'inspirer du modèle suédois : supprimer la monnaie fiduciaire pour ne conserver qu'une monnaie électronique.
- Il faut la transparence des élus comme des citoyens.
- Les frais de déplacement ne devraient plus être un pourcentage des revenus, mais un forfait universel. Si ce forfait ne suffit pas, la personne assujettie à l'impôt pourrait basculer sur une déclaration au réel.
- L'intégration européenne s'est faite sans harmonisation fiscale et sans redistribution. Nous devons changer d'échelle.
- On devrait décider de la destination de l'impôt que l'on paie.
- La fiscalité devrait permettre d'orienter l'écologie.
- Il est plus légitime de réguler par l'IR que par la taxe d'habitation.
- L'écart entre le salaire le plus élevé et le plus bas dans les entreprises fait frémir, choque. Il faut encadrer le rapport entre ces 2 salaires.